

Questions and Answers #3

National Floodplain Mapping Assessment

NOTE: ONE AMENDMENT AND TWO PREVIOUS QUESTIONS AND ANSWERS HAVE BEEN UPLOADED AS ATTACHMENTS ON BUY AND SELL

NOTE: UNE MODIFICATION ET DEUX QUESTIONS ET RÉPONSES PRÉCÉDENTE ONT ÉTÉ TÉLÉCHARGÉES COMME DES PIÈCES JOINTES SUR « ACHATS ET VENTES »

(Le français suit la version anglaise)

Question 9:

RFP Part 3.1 Proposal Preparation Instructions (page 8 of 36), bidders are instructed to “(b) use a numbering system that corresponds to that of the Request for Standing Offers.” Is this referring to the numbering system in Part 5 Evaluation Criteria?

Answer 9:

Yes. Canada requests that bidders use the same numbering system in Part 5 when referring to or referencing evaluation criteria.

Article 1 (b) of Part 3 should read: “ b) use a numbering system that corresponds to that of the Request for Proposal”

Question 10

RFP Part 3.1 Proposal Preparation Instructions (page 8 of 36), it is stated that “bidders may submit their proposals electronically by email.” If a bidder chooses to submit via email, are the hardcopies due at the same time (02:00 PM 2013-10-07)?

Answer 10:

Bidders may submit their proposals electronically by email. Should a Bidder submit their proposal by email, they do NOT also need to forward a proposal in hard copy format. Any bids, hardcopy OR softcopy received AFTER the closing period will not be opened or accepted.

For email transmissions, Canada will not be responsible for any failure or delay attributable to the transmission or receipt of the email including but not limited to:

- receipt of incomplete bid
- file size
- delay in transmission or receipt of the bid
- failure of the Bidder to properly identify the bid
- illegibility of the bid; or
- security of the bid data.

Should the bidder submit both an electronic copy and a hard copy, if there is an inconsistency in information found between the electronic copy of the bid and the hard copy of the bid, the information found in the hard copy shall take precedence.

Question 11:

Please clarify section 6.2 'Internal Approvals'. What does it mean that 'Canada currently has a budget of approximately \$125k for the work identified in the SOW'?

Answer 11:

All contracts within Public Safety Canada must be routed through an internal approval process prior to a contract may be awarded. This information is to advise Bidders that the award of the contract is contingent on the internal approval process and the contract being signed off by the appropriate authority. If this authority cannot be obtained a contract may not be awarded.

The bidder that is recommended for contract award is founded on the basis of selection as identified in Part 5. The budget is ONLY provided as a reference point for bidders, however the value of any subsequent contract (awarded after the internal approval process) will be based on the financial proposal of the successful bidder.

Questions et Réponse #3

Évaluation nationale de la cartographie des plaines inondables

(English version appears before French version.)

Question n° 9

La partie 3.1, Instructions pour la préparation des offres (page 8 de 36) de la DP indique que les soumissionnaires doivent « b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande d'offres à commandes ». S'agit-il du système de numérotation présenté à la partie 5, Critères d'évaluation?

Réponse 9 :

Oui. Le Canada exige que les soumissionnaires utilisent le système de numérotation présenté à la partie 5 pour renvoyer à un critère d'évaluation.

L'article 1 b) de la partie 3 devrait être formulé ainsi : « b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de propositions ».

Question n° 10

La partie 3.1, Instructions pour la préparation des offres (page 8 de 36) de la DP indique que « les soumissionnaires PEUVENT soumettre leur proposition par courriel ». Si un soumissionnaire souhaite présenter sa proposition par courriel, la version papier doit-elle respecter la même date limite (14 h, le 7 octobre 2013)?

Réponse n° 10

Les soumissionnaires peuvent présenter leurs propositions par courriel. Si un soumissionnaire souhaite présenter sa proposition par courriel, il n'est PAS tenu d'en faire parvenir une version papier. Aucune soumission reçue après la date de clôture ne sera ouverte ou acceptée, qu'elle soit en version papier OU électronique.

Dans le cas des transmissions électroniques, le Canada ne peut être tenu responsable de tout retard ou problème touchant la transmission ou la réception des courriels, dont :

- la réception d'une soumission incomplète;
- la taille excessive d'un fichier;
- les retards de transmission ou de réception de la soumission;
- une mauvaise identification de la soumission par le soumissionnaire;
- l'illisibilité de la soumission;
- la sécurité des données de la soumission.

Si le soumissionnaire envoie une version électronique et une version papier, l'information de la version papier prévaudra en cas de disparité entre la version électronique et la version papier de la soumission.

Question n° 11

Veillez fournir des précisions sur la partie 6.2, Approbations internes. Que signifie la phrase suivante : « Le gouvernement du Canada possède actuellement un budget d'environ 125 000 \$ pour le travail décrit dans l'énoncé de travail »?

Réponse n° 11

Tout contrat de Sécurité publique Canada doit faire l'objet d'un processus d'approbation interne avant d'être attribué. Ces renseignements sont fournis pour indiquer aux soumissionnaires que l'adjudication d'un contrat dépend du processus d'approbation interne ainsi que la signature de l'autorité compétente. Si celle-ci ne peut être obtenue, il se peut que le contrat ne soit pas attribué.

Le soumissionnaire sélectionné pour l'adjudication du contrat est déterminé selon la méthode de sélection indiqué à la partie 5. Le budget est fourni SEULEMENT à des fins de référence pour les soumissionnaires, toutefois, la valeur de tout prochain contrat (attribué après le processus d'approbation interne) sera fondée sur la proposition financière présentée par le fournisseur sélectionné.